

# CORRIGE

**Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.**

Baccalauréat professionnel « METIERS DE LA SECURITE »  
Option : POLICE NATIONALE

**SUJET N° 6**

EPREUVE B 4 : ANALYSE ET MISE EN ŒUVRE  
DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

CORRIGE ET NOTATION

**EPREUVE NOTEE SUR : 20**

**NOTATION :** Le barème de notation proposé conduit à un total de 60 points, soit 48 points accordés aux réponses et 12 points pour la présentation, la syntaxe, l'orthographe et le respect du formalisme.... (la note globale sera ramenée sur 20).

**N.B.** : Le candidat doit établir les trois procès-verbaux et les intégrer dans une copie d'examen dont il remplira l'en tête.

Durée : 3 h 00

Coefficient 3

Vous êtes le gardien de la paix LEBLANC Eric (APJ 20) en fonction au commissariat de police de CLERMONT-FERRAND (63). Vous êtes de patrouille pédestre, indicatif EROS 22, en compagnie des gardiens de la paix LENOIR Gilles et LEVERT Laurent du même service.

Ce jour, 23 juin 2004 à neuf heures, vous êtes informé par le centre d'informations et de commandement d'un différend familial au n° 5 de la rue de LIMOGES à CLERMONT-FERRAND, appartement 4 – 2ème étage. Le requérant, M. PETIT Pierre réside à la même adresse, appartement 6 – 2ème étage.

Vous vous rendez sur place et vous prenez contact avec M. PETIT. Ce dernier vous confirme les termes de son appel, en vous informant avoir entendu des cris et du tapage provenant de l'appartement de son voisin de palier, M. PAIN Gérard. De plus, M. PETIT vous informe que voulant s'enquérir de la situation, il est sorti sur le palier et a vu M. PAIN donner une gifle à son épouse avant de quitter le domicile.

Vous prenez contact avec Mme PAIN Valérie. Vous constatez que cette dernière est en pleurs et présente des traces de contusions sur le visage. Elle vous informe que son mari est l'auteur de violences à son encontre et qu'elle désire déposer plainte contre lui. Elle vous en donne un signalement précis et vous remet une photographie.

A l'issue de l'entretien, vous rendez compte à l'officier de police judiciaire de quart, le lieutenant DURAND Vincent, qui vous donne pour instructions de recueillir la plainte, d'entendre le témoin sur place et de rechercher l'auteur.

A la suite de ces actes, vous quittez les lieux.

A votre descente de l'ascenseur, vous constatez la présence de M. PAIN Gérard qui entre dans le hall de l'immeuble.

Vous procédez à son interpellation sans incident. La palpation de sécurité s'avère négative et M. PAIN ne fait l'objet d'aucune autre recherche.

\* \*  
\*

.../...

**QUESTION 1 : Procédez à l'audition de la victime Mme PAIN Valérie. (14 points)**

**QUESTION 2 : Procédez à l'audition du témoin, M. PETIT Pierre. (14 points)**

**QUESTION 3 : Rédigez le procès-verbal d'interpellation de M. PAIN Gérard (20 points)**

### **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

#### **Identités :**

**Victime** : Mme DUBOIS épouse PAIN Valerie, née le 15/04/1974 à Issoire (63), sans profession, demeurant 5 rue de Limoges appartement 4 – 2ème étage 63000 Clermont-Ferrand.

**Témoin** : M. PETIT Pierre né le 10/01/1940 à Melun (77), retraité, demeurant 5 rue de Limoges appartement 6 – 2ème étage 63000 Clermont Ferrand.

**Auteur** : M. PAIN Gérard, né le 12/03/1970 à Lille (59), maçon, demeurant 5 rue de Limoges appartement 4 – 2ème étage 63000 Clermont Ferrand .

La procédure porte le numéro 2004/1183. Pour la rédaction des procès-verbaux, vous devez tenir compte du fait qu'un procès-verbal de renseignements (saisine) a déjà été rédigé et porte le n° 2004/1183/01.

Il doit être admis que dans la situation évoquée le ou les policiers interviennent dans un contexte favorable à l'accomplissement de tous les actes que la loi autorise.

Tous les autres éléments manquants dans le thème sont à imaginer. Ils ne doivent pas dénaturer le thème.

\* \*  
\*

**QUESTION 1** : Procédez à l'audition de la victime, Mme PAIN Valérie  
à son domicile 5 rue de Limoges à CLERMONT FERRAND  
(63).

(14 points)

# PROCES-VERBAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'INTERIEUR

DIRECTION GENERALE  
DE LA POLICE NATIONALE

PV N° 2004/ 1183/ 02

AFFAIRE :

C/ PAIN Gérard  
Violences volontaires  
sur conjoint

OBJET :

Plainte de PAIN Valérie,  
30 ans,  
Sans profession,  
demeurant 5 rue de Limoges  
Appt 4 2ème étage  
63000 CLERMONT-FERRAND  
( 1 point)

L'An deux mil quatre le vingt trois juin  
à dix heures --

N O U S : LEBLANC Eric (**Incipit 2 points**)  
Gardien de la Paix  
En fonction à Clermont-Ferrand (63)

Agent de Police Judiciaire, en résidence à : Clermont Ferrand (63)  
(Lieu de l'audition cadre Juridique 1 Point)

---Nous trouvant au 5 rue de Limoges appartement 4 – 2ème étage, domicile de  
Mme PAIN Valérie.-----

--- Poursuivant l'enquête de flagrant délit.----

---Vu les articles 53 à 73 du Code de Procédure Pénale.-----

( **Instructions Formule introductive 1 Point**)

---Agissant conformément aux instructions du lieutenant de police DURAND  
Vincent, officier de police judiciaire de quart au commissariat de CLERMONT-  
FERRAND.----

---Entendons la victime, Mme PAIN Valérie, suite aux violences commises à son  
encontre par son époux.-----

---Qui nous déclare : -----

---**SUR SON IDENTITE** :-----

(**Petite identité de la victime 1 Point**)

--- « Je me nomme DUBOIS Valérie épouse PAIN, née le 15/04/1974 à Issoire  
sans profession, demeurant 5 rue de Limoges appartement n° 4 – 2ème étage ;  
63000 Clermont Ferrand.-----

---**SUR LES FAITS** : -----

( **Circonstances des faits 3 Points**)

--- « Je suis mariée depuis le 15/07/2002 à Mr PAIN Gérard, sous le régime de la  
communauté. Nous n'avons pas eu d'enfant.-----

---Avant notre mariage, tout allait bien entre nous, mais juste après il a commencé  
à boire et à se montrer violent envers moi. Je ne comprends pas pourquoi, mais je  
pense que mon inactivité l'énerve.-----

---Ce matin vers sept heures, j'ai réveillé Gérard afin qu'il se rende à son travail.  
Je vous précise qu'il était rentré chez nous vers quatre heures car il s'était rendu à  
une soirée entre copains.-----

---Comme il mettait du temps à se lever, je l'ai un peu secoué et j'ai élevé la voix.

---Cela l'a énervé, il m'a repoussé du bras et il s'est rendormi. Ne voulant pas  
envenimer la situation, je l'ai laissé dormir, car il est souvent violent vis-à-vis de  
moi.---

---Vers huit heures quarante cinq, il s'est reveillé de lui-même et il est venu dans  
la cuisine en me traitant de « bonne à rien, je vais perdre mon travail à cause de  
toi ».

---J'ai voulu lui répondre et c'est à ce moment qu'il m'a donné une gifle sur la  
joue gauche de sa main droite. La violence du coup m'a projetée à terre, je me  
suis protégée avec mes avants bras pendant qu'il continuait à me frapper et à  
m'insulter.-----

---Il s'est ensuite dirigé vers la porte d'entrée de l'appartement. Je l'ai suivi pour  
pouvoir refermer la porte à sa sortie pour me protéger d'un éventuel retour.----

---De ce fait, j'ai vu mon voisin de palier sur son pas de porte, et mon mari devant  
lui m'a de nouveau giflé avant de partir.-----

(**Signatures victime APJ**)

**(Constatations blessures 1 Point)**

---Constatons que Mme PAIN Valérie présente un hématome sur la joue gauche et la lèvre inférieure tuméfiée.-----

**(Signalement du mari 1 Point)**

---Mon mari est un homme de corpulence moyenne, mesurant 1,74 m, cheveux bruns et courts, type européen, âgé de 34 ans, porteur d'une barbe, vêtu d'un pantalon de treillis et d'une veste polaire rouge.-----

---Je vous précise que ce n'est pas la première fois que Gérard me frappe, mais maintenant je ne peux plus supporter ce genre de traitement, je veux que cela cesse.---

**( Plainte - art 53-1 du code de procédure pénale - Clôture 3 Points)**

---Je dépose plainte contre mon mari PAIN Gérard pour les faits de violences dont j'ai été victime. Je prends par ailleurs acte de mon droit aux termes de l'article 53-1 du Code de Procédure Pénale afin d'obtenir réparation du préjudice subi et d'être aidée par un service relevant d'une ou plusieurs collectivités publiques ou une association conventionnée d'aide aux victimes.-----

---Je n'ai rien d'autre à déclarer. »-----

---Après lecture faite par elle-même, Mme PAIN Valérie persiste et signe avec nous le présent procès verbal.-----

Mme PAIN Valérie

Le Gardien de la Paix

**QUESTION 2** : Procédez à l'audition du témoin, Mr PETIT Pierre à son domicile 5 rue de LIMOGES à CLERMONT FERRAND (63).

(14 points)



REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'INTERIEUR

DIRECTION GENERALE DE  
LA POLICE NATIONALE

PV N° 2004/ 1183/ 03

AFFAIRE :

C/ PAIN Gérard

Violences volontaires sur conjoint

OBJET :

Audition du témoin  
Mr PETIT Pierre,  
64 ans,

Retraité, demeurant 5 rue de  
LIMOGES à CLERMONT  
FERRAND (63)  
( 1 point )

Avis O.P.J.

## PROCES-VERBAL

L'An deux mil quatre le vingt trois juin  
à dix heures quarante

N O U S : LEBLANC Eric (**Incipit 2 points**)  
Gardien de la Paix  
En fonction à Clermont-Ferrand (63)

Agent de Police Judiciaire, en résidence à : Clermont Ferrand (63)

---Nous trouvant au numéro cinq de la rue de Limoges à Clermont Ferrand  
(**Lieu de rédaction – Cadre juridique 2 Points**)

---Poursuivant l'enquête de flagrant délit.-----

---Vu les articles 53 et suivants du Code de Procédure Pénale.-----

(**Instructions 1 Point**)

---Agissant conformément aux instructions reçues du lieutenant de police  
DURAND Vincent, officier de police judiciaire de quart au commissariat de  
CLERMONT-FERRAND--

---Nous rendons au numéro 6 – 2ème étage de la même adresse.-----

(**Identité 2 Points**)

---Sur place, entendons Mr PETIT Pierre, né le 10/01/1940 à Melun (77), fils de  
feu Robert et de feu ALLOIS Yvette, retraité, demeurant 5 rue de Limoges  
appartement 6 – 2ème étage à Clermont Ferrand (63), tél 04.53.87.12.18, qui nous  
déclare :-----

(**Circonstances 3 Points**)

---« Ce jour, vers neuf heures, alors que je me trouvais dans ma cuisine, j'ai  
entendu des cris et du bruit provenant du domicile de mes voisins la famille  
PAIN.-----

---J'ai souvent l'habitude d'entendre du bruit provenant de cet appartement mais  
aujourd'hui cela paraissait plus grave, la dame criait très fort et on entendait des  
bruits de coups.-----

---J'ai donc décidé d'aller sonner à la porte de mes voisins pour voir ce qui se  
passait.---

---Alors que je me trouvais sur mon pas de porte, j'ai vu Mr PAIN sortir de son  
domicile alors que sa femme se trouvait juste derrière lui. Elle semblait terrorisée  
et elle me regardait avec insistance. Son mari s'est tourné vers elle et lui a donné  
une grande gifle sur le visage, puis il est parti en empruntant l'escalier de  
secours.-----

---Mme PAIN a refermé sa porte à clés sans rien dire d'autre.-----

---J'ai alors fait appel à vos services car je pensais qu'elle pouvait être en danger.

(**Reconnaissance auteur 1 Point**)

---Je n'ai rien d'autre à vous déclarer. Je me tiens à votre disposition sachant que  
je peux reconnaître formellement mon voisin Mr PAIN . »-----

---Après lecture faite par lui-même, Mr PETIT Pierre persiste et signe avec nous  
le présent procès verbal.----- (**Clôture et signatures 1 Point**)

Mr PETIT

Le Gardien de la Paix

--- De même suite ; -----

--- Rendons compte des faits précités à Mr DURAND Vincent, Lieutenant de Police,  
Officier de Police Judiciaire au Service Quart.--- (**Avis O.P.J 1 Point**)

Le Gardien de la Paix

**QUESTION 3** : Rédigez le procès verbal relatant l'interpellation de Mr  
PAIN Gérard  
(20 points)

DIRECTION GENERALE  
DE LA POLICE NATIONALE

L'An deux mil quatre le vingt trois juin  
A onze heures quinze

P.V N° 2004/1183/04

N O U S : LEBLANC Eric (**Incipit 2 points**)  
Gardien de la Paix  
En fonction à Clermont Ferrand

AFFAIRE :  
C/ PAIN Gérard  
Violences volontaires sur conjoint

OBJET :  
Interpellation de PAIN Gérard,  
34 ans, maçon, demeurant 5 rue de  
Limoges 63000 Clermont Ferrand  
( 1 point)

Agent de Police Judiciaire en résidence à : Clermont Ferrand  
(**Situation : 1 point**)

---Nous trouvant dans l'immeuble situé au numéro 5 de la rue de Limoges à CLERMONT FERRAND, suite à des violences conjugales commises sur la personne de PAIN Valérie.-----

(**Instructions : 1 point**)

---Agissant conformément aux instructions reçues du Lieutenant de Police DURAND Vincent, officier de police judiciaire de quart au commissariat de CLERMONT FERRAND.-----

(**Assistance : 1 point**)

---Assisté des gardiens de la paix LENOIR Gilles et LEVERT Laurent du service, tous trois revêtus de nos uniformes et insignes réglementaires.-

(**Cadre juridique – Poursuite d'enquête : 1point**)

---Poursuivant l'enquête de flagrant délit.-----

---Vu les articles 53 et 73 du code de procédure pénale.-----

(**Constatations – Ressemblance : 2 points**)

---Empruntons l'ascenseur afin de regagner le rez de chaussée.-----

---A notre arrivée dans le hall d'entrée de l'immeuble, constatons la présence d'un individu, dont le signalement correspond en tous points à celui de PAIN Gérard et à la photo en notre possession. -----

(**Interpellation : 2 points**)

---Interpellons l'individu à onze heures quinze dans le hall de l'immeuble au 5 rue de Limoges à Clermont-Ferrand (63).-----

(**Palpation : 1 point**)

---Procédons sur sa personne à une palpation de sécurité qui s'avère négative.

(**Menottage : 1 point**)

---Conformément aux dispositions de l'article 803 du code de procédure pénale, menottons l'individu celui-ci étant susceptible d'être dangereux pour lui-même ou autrui.-----

(**Petite identité : 1 point**)

---Interpellé sur son identité, l'individu nous déclare se nommer PAIN Gérard, né le 12/03/1970 à Lille (59), maçon de profession, demeurant 5 rue de Limoges à Clermont-Ferrand (63).-----

(**Déclaration de l'individu en style indirect : 1 point**)

---Interpellé sur les faits, il nous déclare avoir quitté sa femme ce matin, mais ne rien comprendre à son interpellation.-----

(**Signatures Rédacteur + Assistants : 1 point**)

Suite au P.V. N° 2004/1183/04 ---Interpellation de PAIN Gérard  
DEUXIEME FEUILLET

**(Avis OPJ par C.I.C. : 1 point)**

---Avisons des faits précités le lieutenant de police DURAND Vincent, officier de police judiciaire au service de quart, par l'intermédiaire du centre d'information et de commandement, et faisons appel à un véhicule afin de nous transporter au service.-----  
---Regagnons notre service sans incident en compagnie du nommé PAIN Gérard.---

**(Clôture et signatures : 1 point )**

---Dont procès-verbal que signent avec nous nos assistants.-----

Les Assistants

Le Gardien de la Paix

**Présentation à l'Officier de  
Police Judiciaire  
(1 point)**

---De même suite.---

---De retour au service à 11 h 40, présentons Mr PAIN Gérard devant le lieutenant de police DURAND Vincent, officier de police judiciaire.---

Le Gardien de la Paix

**Recherches au fichier des  
personnes recherchées  
(1 point)**

---De même suite.---

---Mentionnons qu'après consultation du fichier des personnes recherchées, il apparaît que Mr PAIN Gérard ne fait l'objet d'aucune echerche administrative ou judiciaire.

Le Gardien de la Paix